

Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés

PROPOSITIONS FAISANT SUITE À LA CONCERTATION CITOYENNE

JUILLET - SEPTEMBRE 2017

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Objectif : réduire les déchets en quantité et en nocivité sur le territoire de la Communauté de Communes du Kochersberg

Concertation citoyenne : consultation de la population concernant la prévention des déchets via un questionnaire en juillet 2017 et lors de 4 ateliers participatifs en septembre 2017



SOMMAIRE

A. DIAGNOSTIC

B. QUESTIONNAIRE : ANALYSE DES RÉPONSES

C. PROPOSITIONS

Vous pouvez cliquer
directement sur le lien pour
accéder à la section choisie

A. DIAGNOSTIC

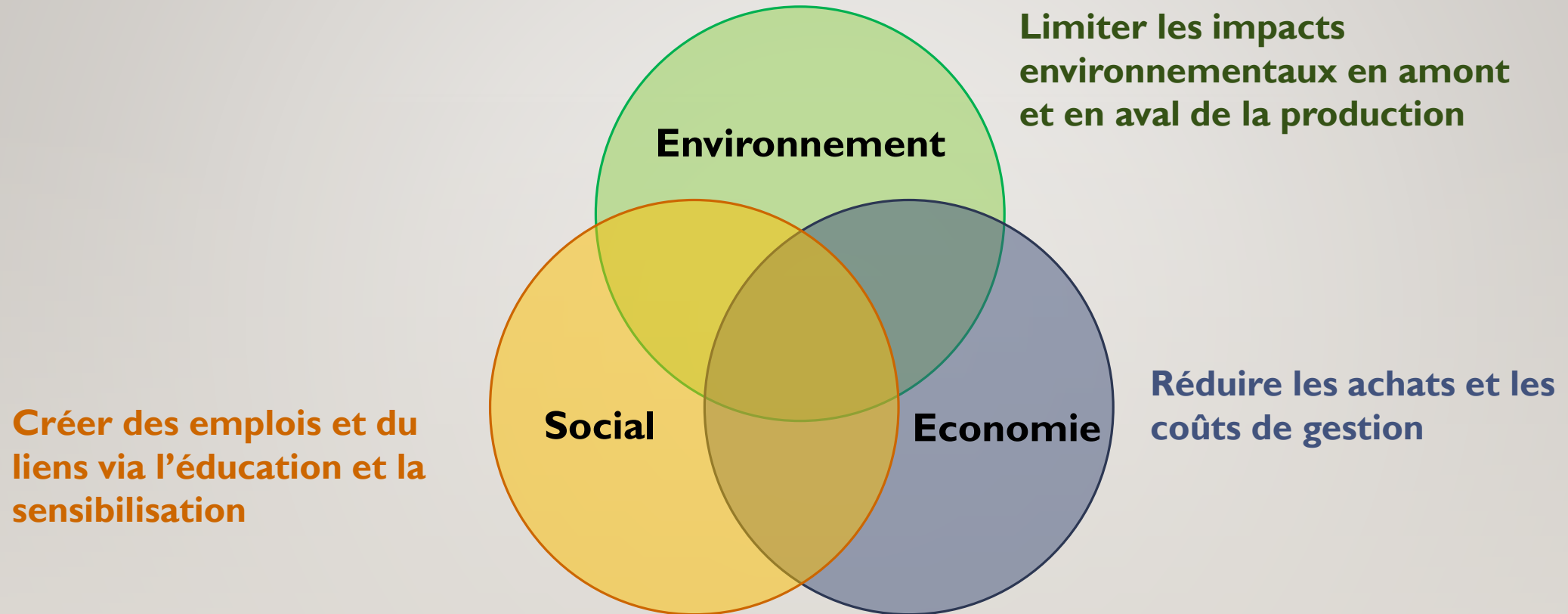


QU'EST-CE QU'UN DÉCHETS ?

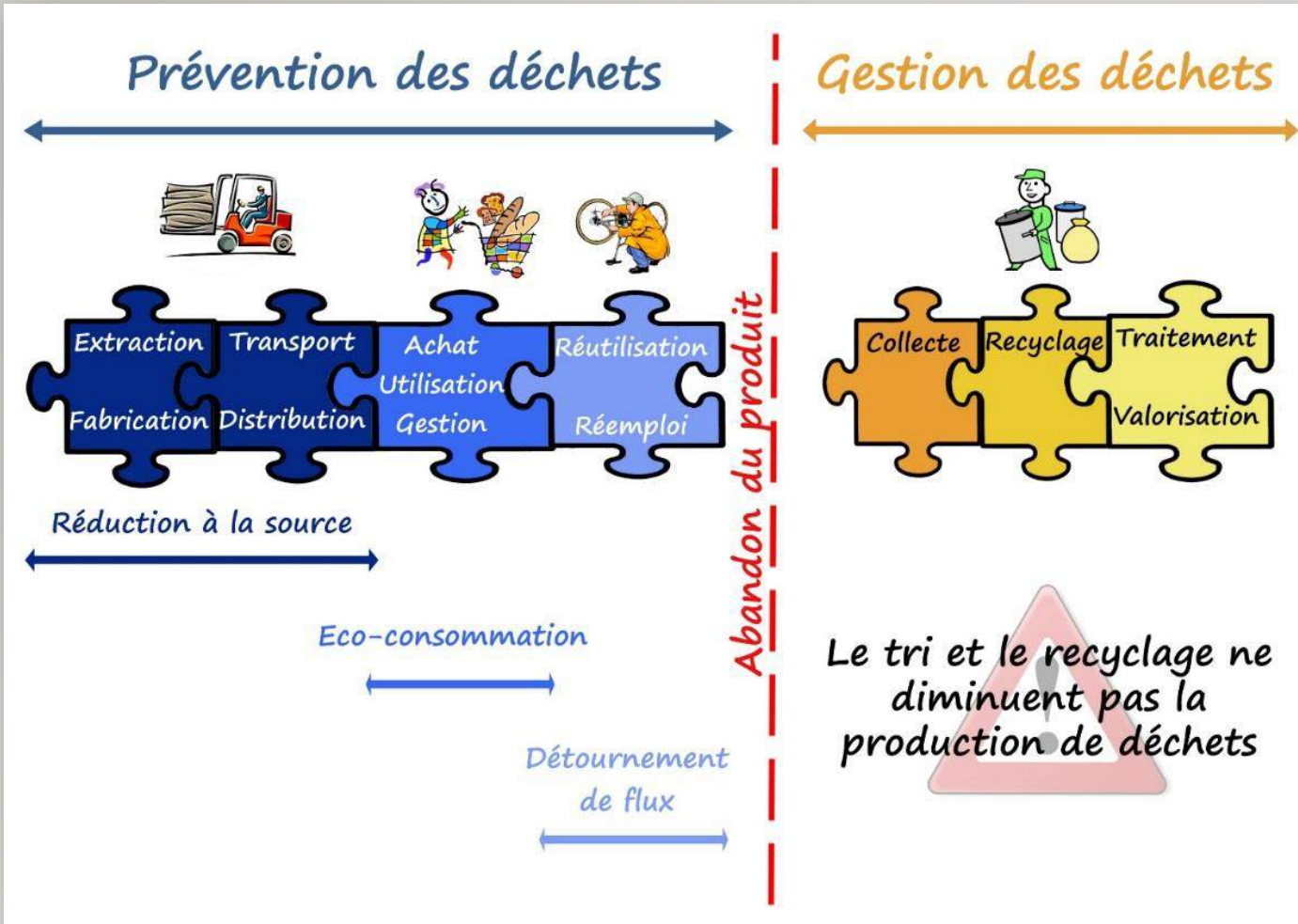
- Selon le code de l'environnement, un déchet correspond à toute substance ou tout objet, ou plus généralement tout bien meuble, dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire (art. L541-1-1)



LES ENJEUX DE LA PRÉVENTIONS DES DÉCHETS



DIFFÉRENCE ENTRE GESTION ET PRÉVENTION



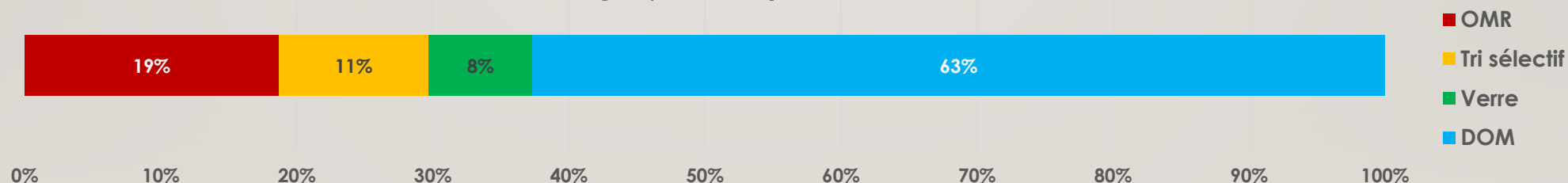
La gestion des déchets correspond à la collecte et au traitement des déchets, ce qui inclus le tri et le recyclage.

La prévention, c'est tout ce qui intervient avant la gestion et qui permet de réduire les déchets ou d'éviter qu'un objet devienne un déchet : réparation, réemplois, compostage domestique, réduction des déchets lors de la fabrication ou lors de l'achat d'un produit, etc.

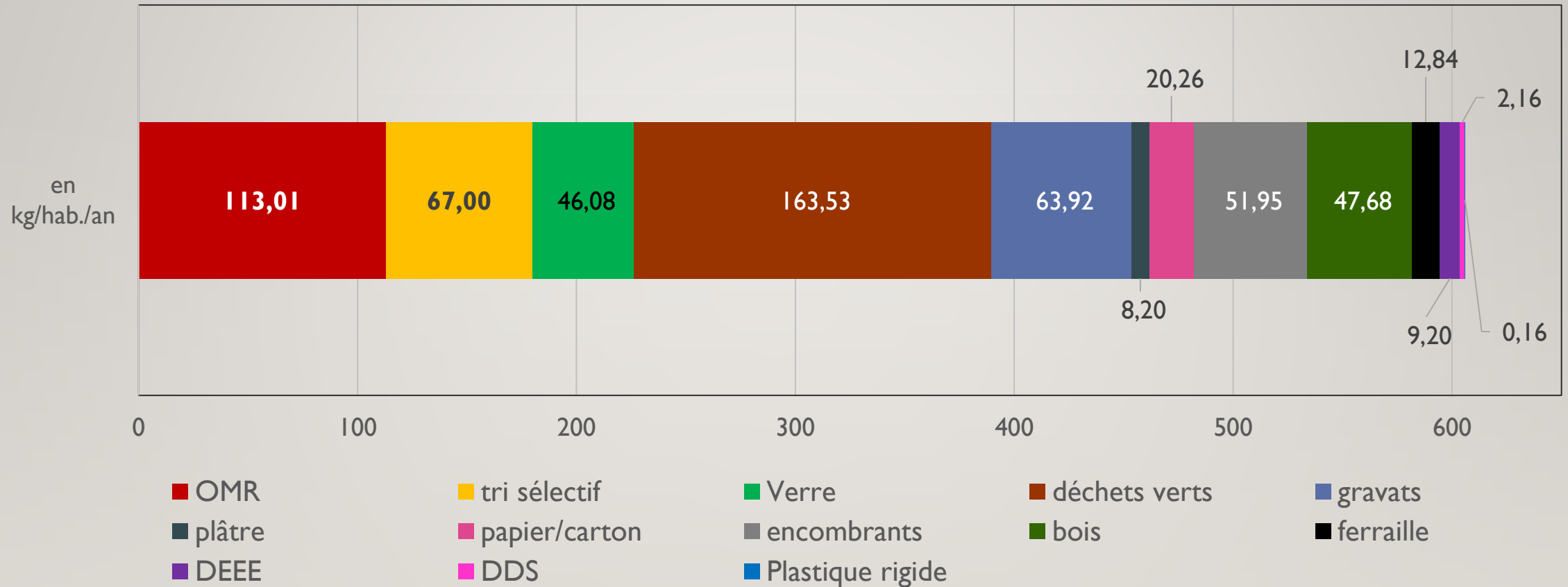
QUELQUES CHIFFRES DANS LE KOCHERSBERG

Près de **15 000 tonnes** de déchets produits en 2016 sur le territoire (DMA = Déchets Ménagers et Assimilés), soit environ :

- 2 800 tonnes de déchets non recyclables (OMR = Ordures Ménagères Résiduelles)
- 1 700 tonnes de papiers, de cartons, d'emballages métalliques et de bouteilles/flacons en plastique (tri sélectif = poubelle jaune)
- 1 150 tonne de verre
- 9 350 tonnes de déchets déposés dans les déchetteries et dans les points verts (DOM = Déchets Occasionnels des Ménages) dont plus de 4 000 tonnes de déchets verts



Production annuelle par an et par habitant dans la communauté de communes (données 2016 – 606 kg/hab./an) :



OMR : Ordures Ménagères Résiduelles (déchet non recyclables) – DEEE : Déchets d'Équipement Électrique et Électronique – DDS : Déchets Diffus Spécifiques (déchet dangereux)

GISEMENTS PRINCIPAUX

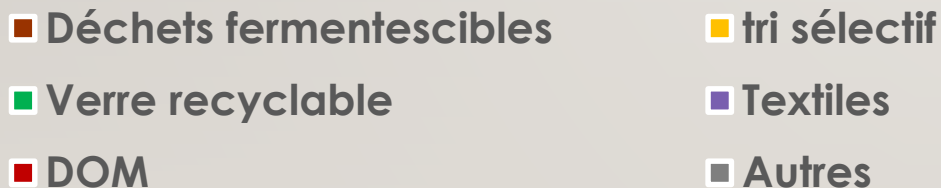
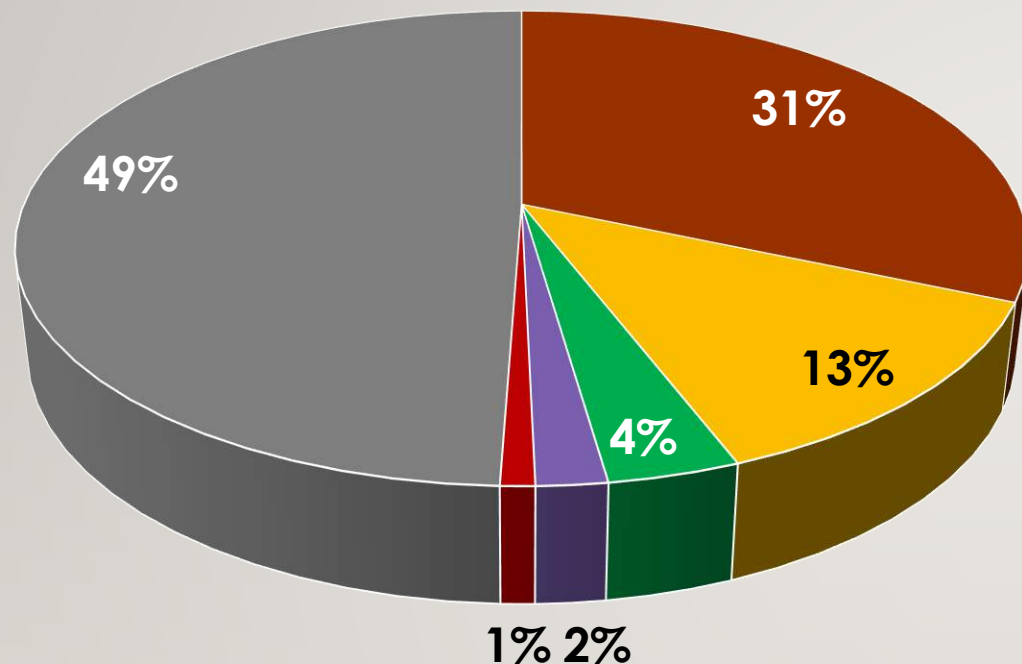


- Très bon résultats concernant les déchets non recyclables (OMR) dont les ratios sont plus bas que la moyenne départementale et nationale (effet de la redevance incitative)



- Premier producteur de déchets verts du Bas-Rhin, avec près de 165 kg/hab./an en 2016 (contre moins de 20 kg/hab./an sur l'Eurométropole en 2015 ou encore moins de 50 kg/hab./an sur le Pays de la Zorn en 2015)

CARACTÉRISATION DES POUBELLES (OMR) EN 2015



- Près d'un tiers de nos poubelles contiennent des déchets fermentescibles en partie compostables
- Nos poubelles contiennent encore près de 20 % de déchets qui auraient pu être recyclés sur le territoire, dont 17 % d'emballages recyclables (y compris du verre)

DOM : Déchets Occasionnels des Ménages (déchetteries et points verts)

B. QUESTIONNAIRE : ANALYSE DES RÉPONSES



ENQUÊTE AUPRÈS DES HABITANTS

- Questionnaire transmis en version papier en juillet 2017 à l'ensemble des foyers (encarté dans le journal intercommunal qui est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants) + page Facebook + site internet + newsletter
- Plus de 750 retours entre le 05/07/2017 et le 03/09/2017 (60 % en ligne et 40 % en version papier) soit plus de 7 % des foyers du territoire

Trier, recycler, préserver
programme local de prévention des déchets

Appel à la concertation citoyenne

La Communauté de Communes du Kochersberg se lance dans l'élaboration de son programme local de prévention des déchets et fait appel à vous ! Ce programme consistera à mettre en place des actions pour réduire la quantité et la dangerosité des déchets produits sur le territoire.

La prévention des déchets nécessite l'implication de tous. Nous faisons donc appel à vous, notamment pour recueillir vos idées.

Ce questionnaire est anonyme. Vous pouvez néanmoins nous laisser vos coordonnées, en particulier si vous souhaitez participer à un atelier citoyen dédié à la prévention des déchets.

Vous pouvez remplir ce questionnaire directement en ligne (www.kochersberg.fr) ou nous le retourner par mail (preventiondechets@kochersberg.fr) ou par courrier (Enquête Prévention Déchets - Communauté de Communes du Kochersberg - 32 rue des Romains - 67370 Truchtersheim) jusqu'au 31/08/2017.

Nous vous remercions par avance pour votre aide précieuse.

Vous résidez dans la commune de :

Vous habitez en : maison individuelle habitat collectif

Un déchet peut être défini comme toute substance ou objet dont le détenteur se défait. Les déchets ménagers et assimilés résultent de notre vie quotidienne et sont pris en charge par la collectivité : ordures ménagères non recyclables, tri sélectif des matériaux recyclables et apports en déchetterie.

Concernant la gestion des déchets ménagers sur le territoire (ramassage des poubelles, déchetteries, points verts...), êtes-vous plutôt

Très satisfait Satisfait Pas très satisfait Pas du tout satisfait

Commentaires :
.....
.....

La prévention des déchets peut être définie comme l'ensemble des actions que nous pouvons mettre en oeuvre pour réduire notre production de déchets.

Auriez-vous des idées, des suggestions d'actions en matière de prévention des déchets sur notre territoire ?
.....
.....

Souhaiteriez-vous participer à un atelier de citoyens pour partager vos idées et contribuer à la prévention des déchets sur notre territoire ? Une réunion sera organisée au mois de septembre prochain.

Oui Non Si oui, merci de nous laisser vos coordonnées :

Nom : Prénom :

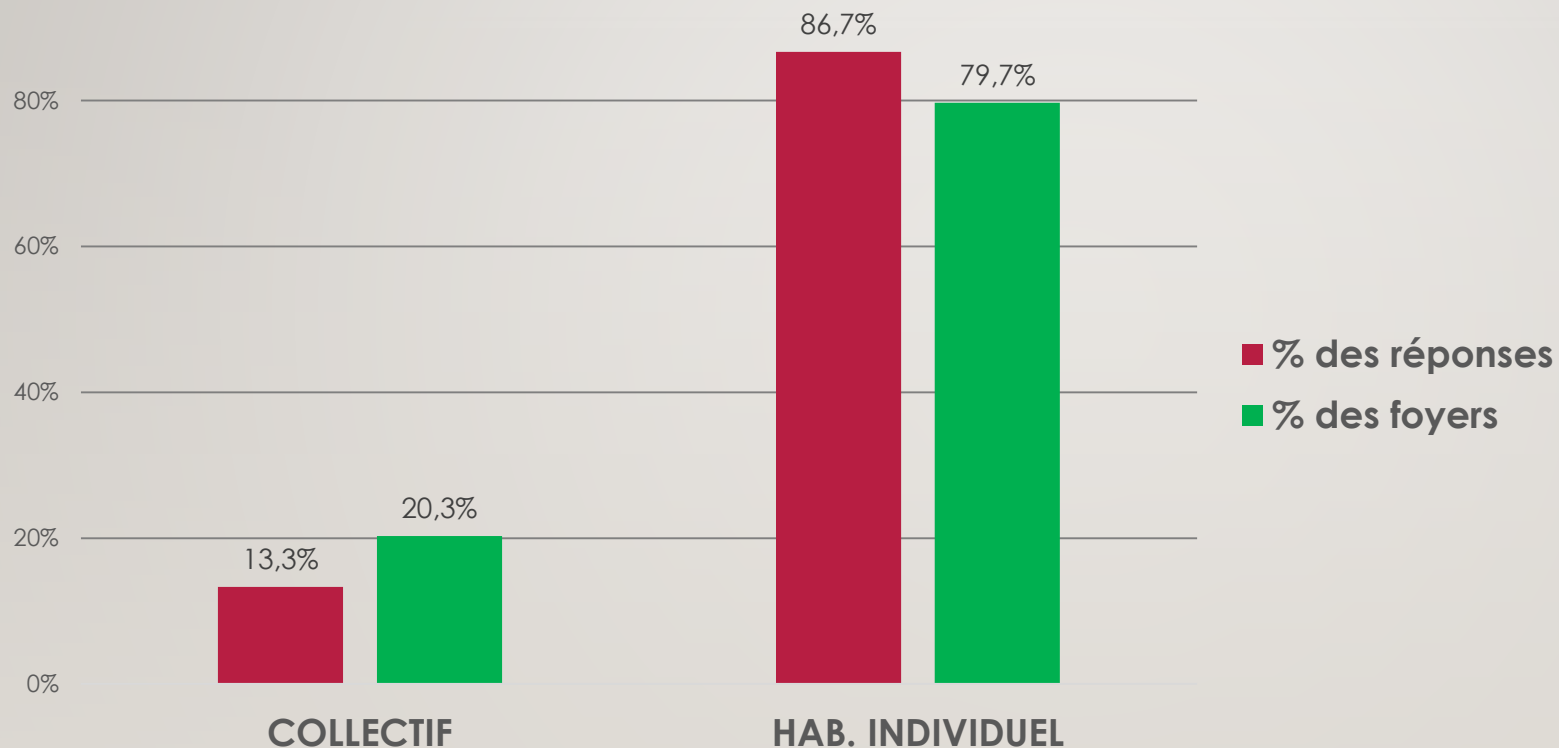
Adresse :

Téléphone : e-mail :

Tournez la page svp

REPRÉSENTATIVITÉ DES RÉPONSES

Provenance des réponses :

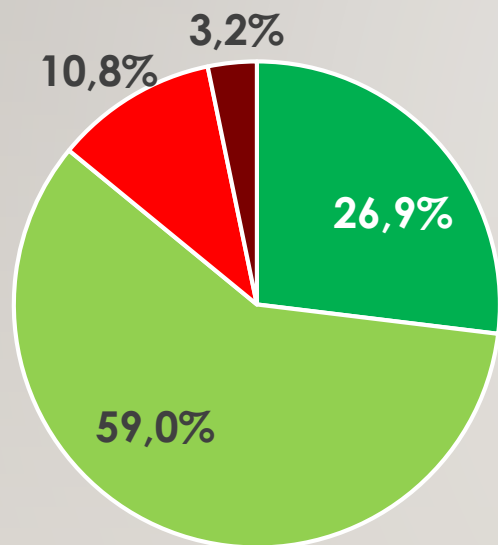


La répartition des réponses en fonction du type d'habitat est assez proche de la proportion réelle sur la Communauté de Communes du Kochersberg

(13,3 % des réponses proviennent de foyers qui habitent dans des logements collectifs alors que 20,3 % des foyers du territoire habitent dans des logements collectifs).

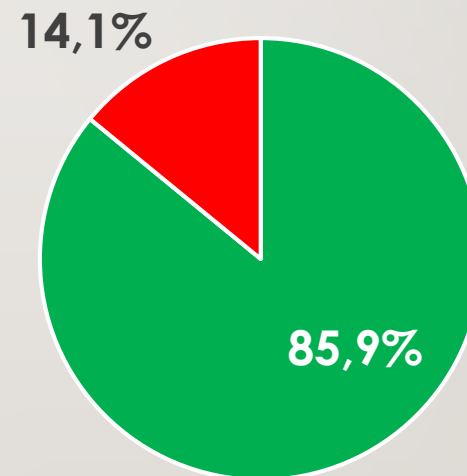
ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Concernant la gestion des déchets ménagers sur le territoire (ramassage des poubelles, déchetteries, points verts, etc.), êtes vous plutôt : »



- Très satisfait
- Satisfait
- Pas très satisfait
- Pas du tout satisfait

Soit :



- Satisfait (sat. + très s.)
- Pas satisfait (pas très + pas du tout)

86 % des répondants sont satisfaits du service

ANALYSE DES RÉPONSES

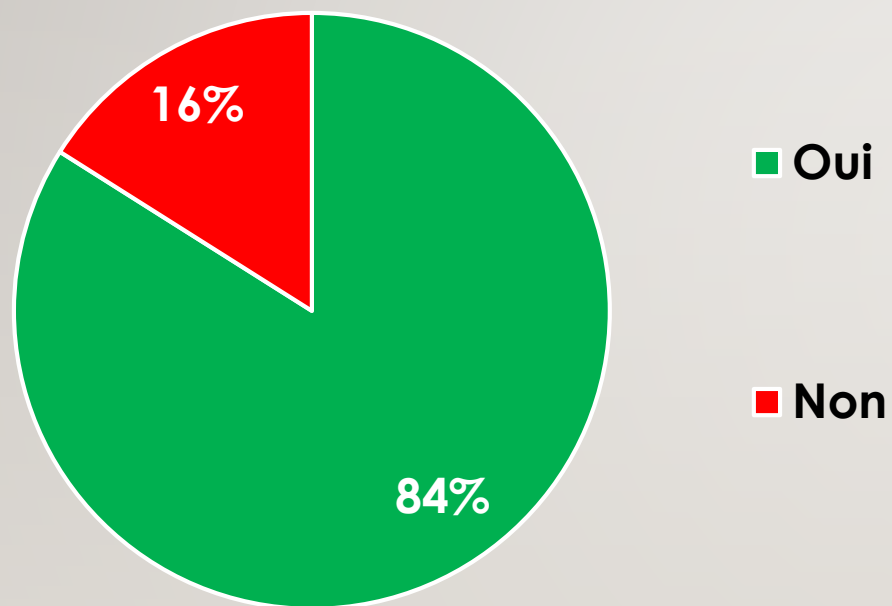
À la question « Auriez-vous des idées, des suggestions d'actions en matière de prévention des déchets sur notre territoire ? » :

- Collecte des biodéchets
- Compostage communale accessible aux particuliers
- Aide au compost
- Recyclage de l'ensemble des emballages en plastique
- Réduire le passage du camion
- Plateforme de déemballages dans les supermarchés
- Réduire le suremballage à la source
- Renforcer la sensibilisation des scolaires
- Favoriser le don/réemplois
- Broyage des déchets verts

[Cliquez ici pour
consulter la liste des
actions préconisées](#)

ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Connaissez-vous des gestes ou actions qui permettent de réduire la quantité de déchets ? » :



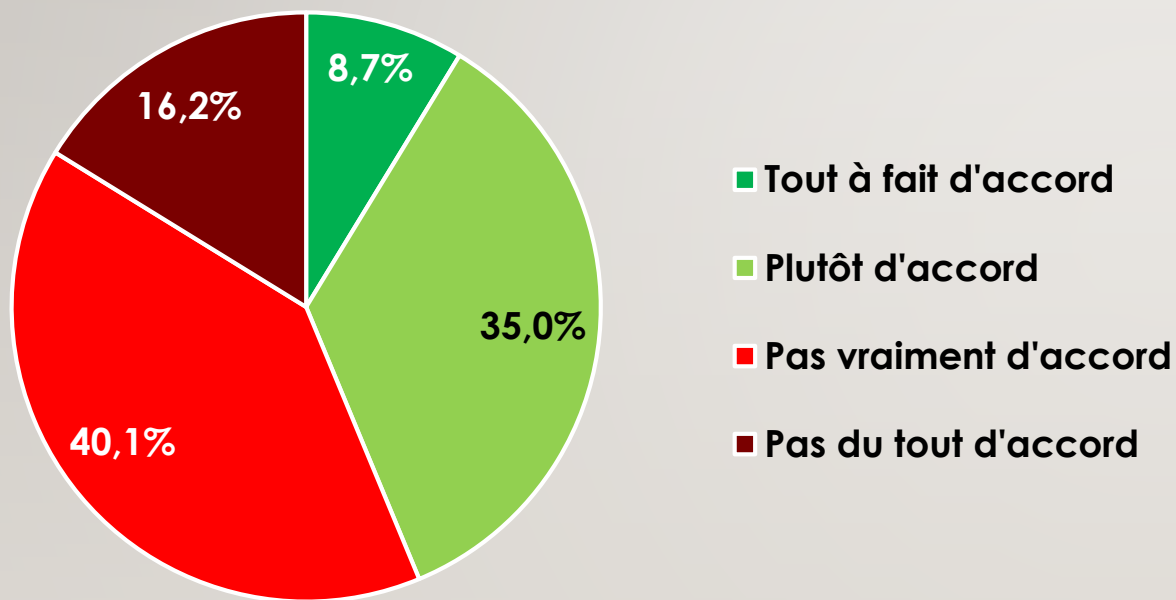
84 % des répondants connaissent des gestes/actions permettant de réduire les déchets, contre 87 % au niveau national.

(enquête nationale IFOP-ADEME 09/2015)

Principaux exemples cités : compostage (pratiqué par 74,8 % des répondants contre 50 % au niveau national*) et achat de produits sans emballages

ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Pensez-vous que votre foyer produit trop de déchets ? » :

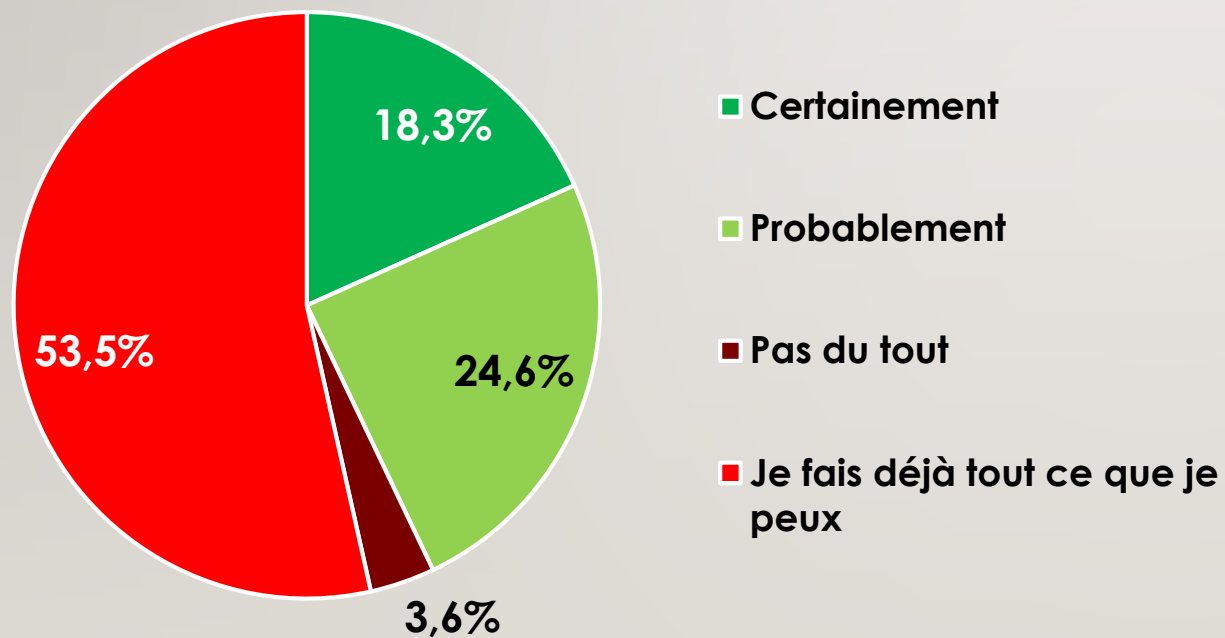


43 % des répondants estiment produire trop de déchets, ce qui est plus faible qu'au niveau national (enquête nationale IFOP-ADEME 09/2015)

97 % des répondants pensent qu'il est important de réduire la quantité de déchets produits au quotidien

ANALYSE DES RÉPONSES

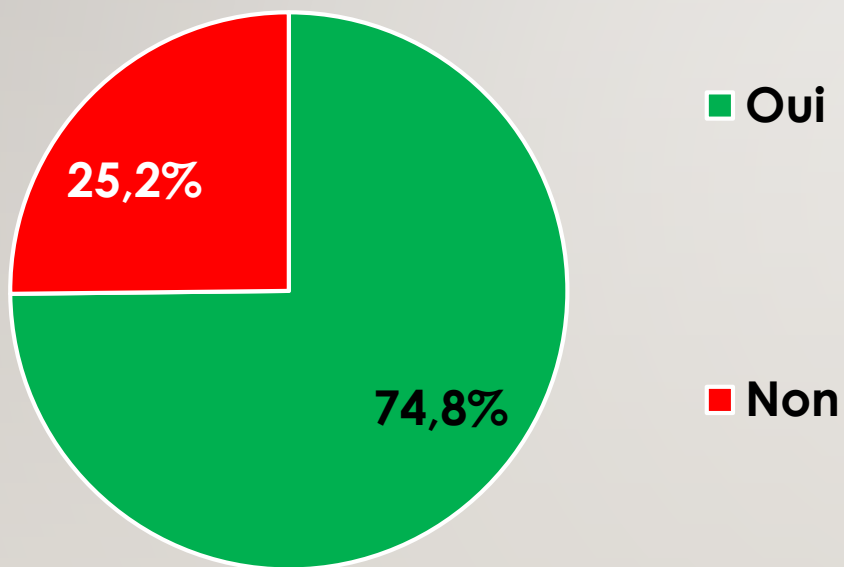
À la question « dans l'année à venir, pensez-vous modifier vos habitudes afin de réduire votre production de déchets ? » :



Près de 43 % des répondants sont prêts à modifier leurs habitudes pour réduire leur production de déchets mais plus de la moitié estime déjà faire tout ce qui est possible pour réduire ses déchets

ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Pratiquez-vous le compostage ? » :



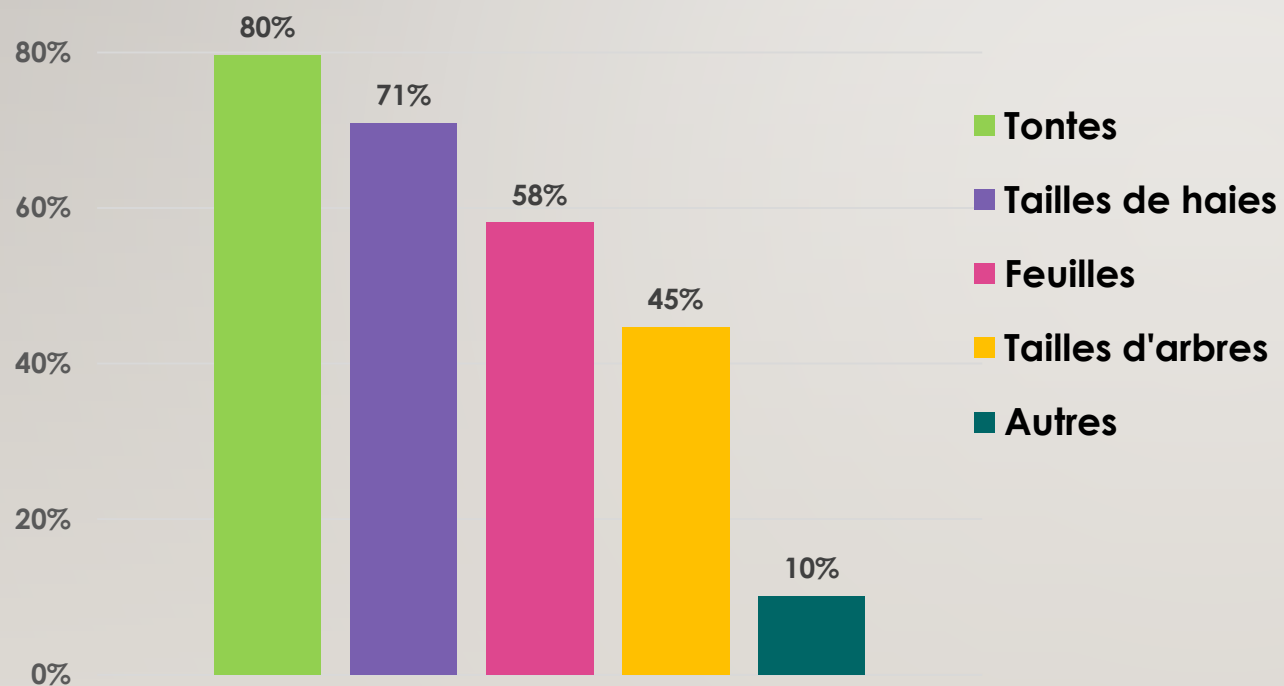
Les $\frac{3}{4}$ des répondants pratiquent le compostage (déchets cuisine et/ou du jardin). C'est un très bon ratio comparé à la moyenne nationale qui est de 50 %*

80 % des répondants habitant en maison individuelle compostent leurs déchets (60 % au niveau national*) contre 40 % des répondants qui habitent en logement collectif

ANALYSE DES RÉPONSES

87,7 % des répondants produisent des déchets verts.

À la question « De quelle nature sont principalement vos déchets verts ? » :

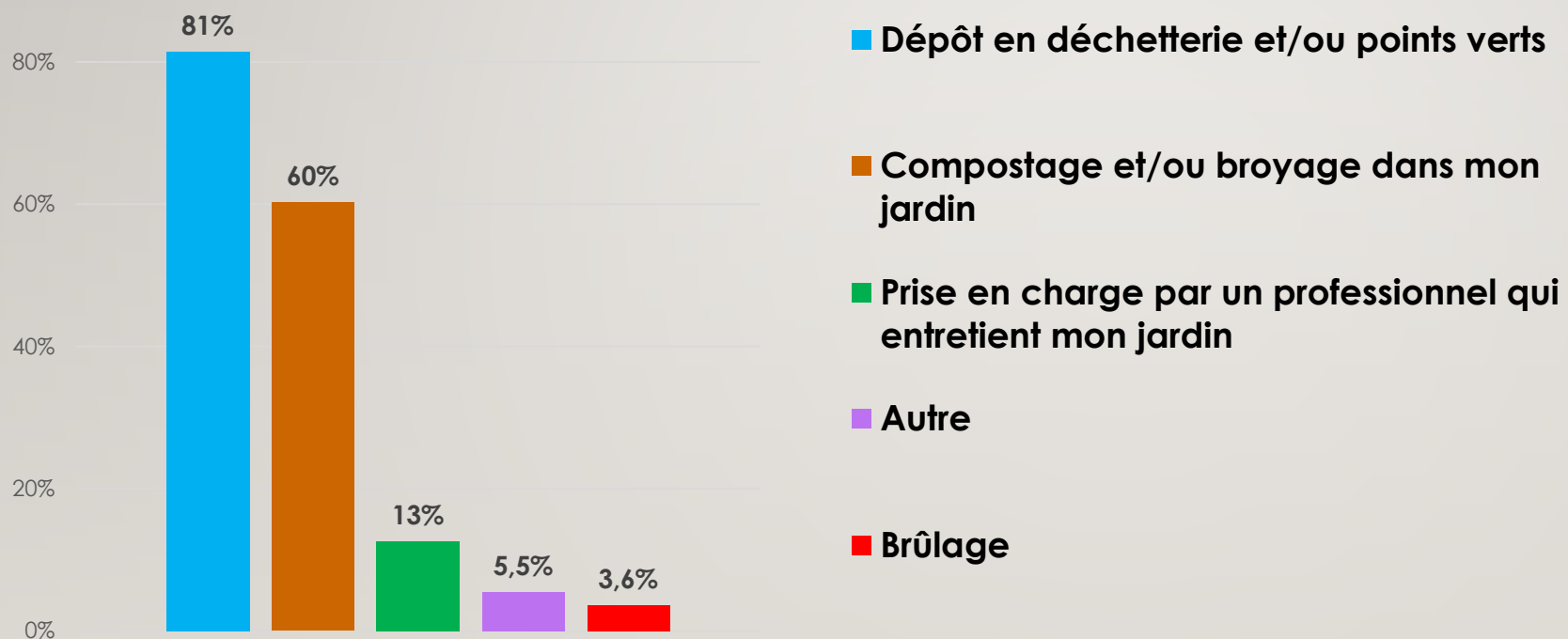


Les producteurs de déchets verts sont principalement des usagers habitant en maison individuelle

80 % des répondants génèrent des déchets de tonte

ANALYSE DES RÉPONSES

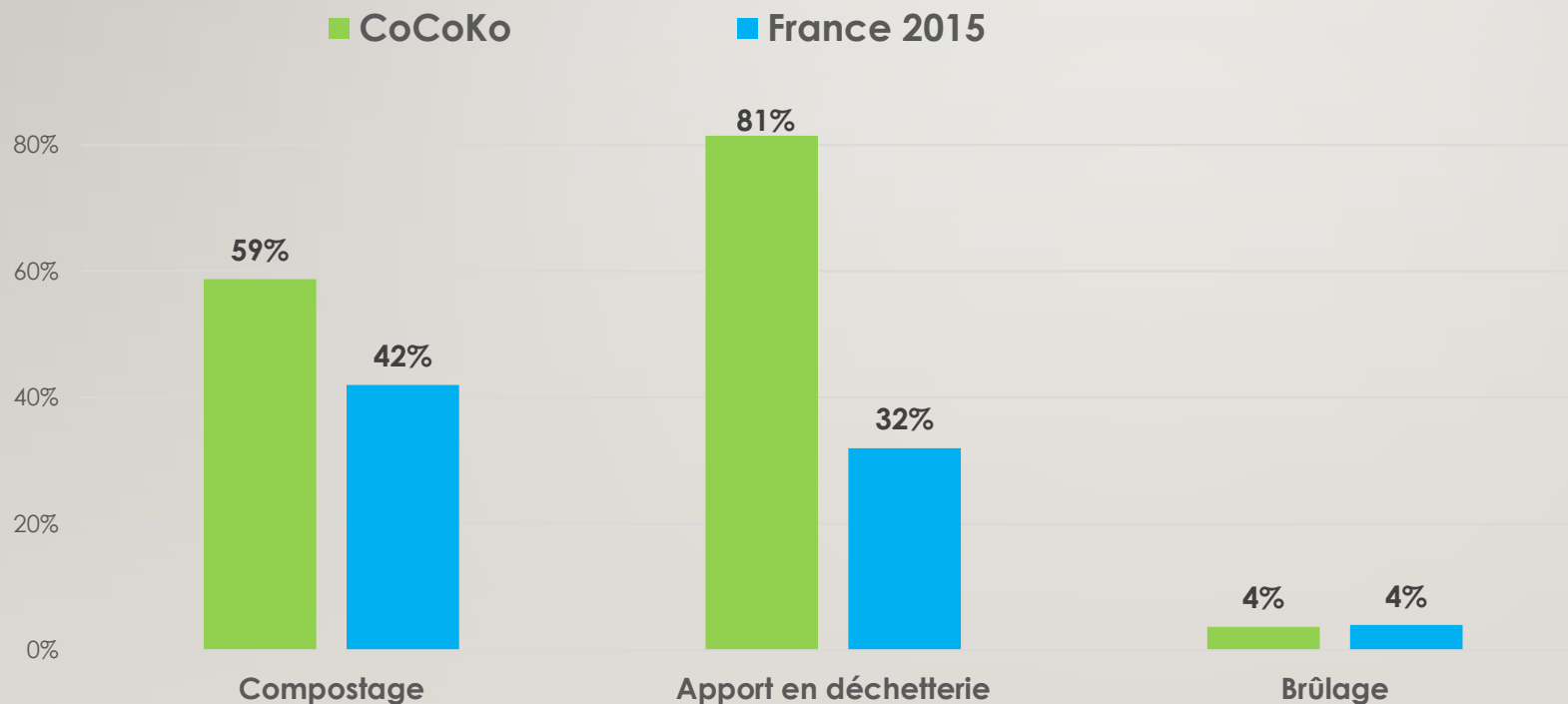
À la question « Que faites-vous de vos déchets verts ? » :



8 répondants sur 10 apportent des déchets verts en déchetterie et 6 sur 10 les compostent

ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Que faites-vous de vos déchets verts ? » - comparaison avec les données nationales (IFOP ADEME 2015) :



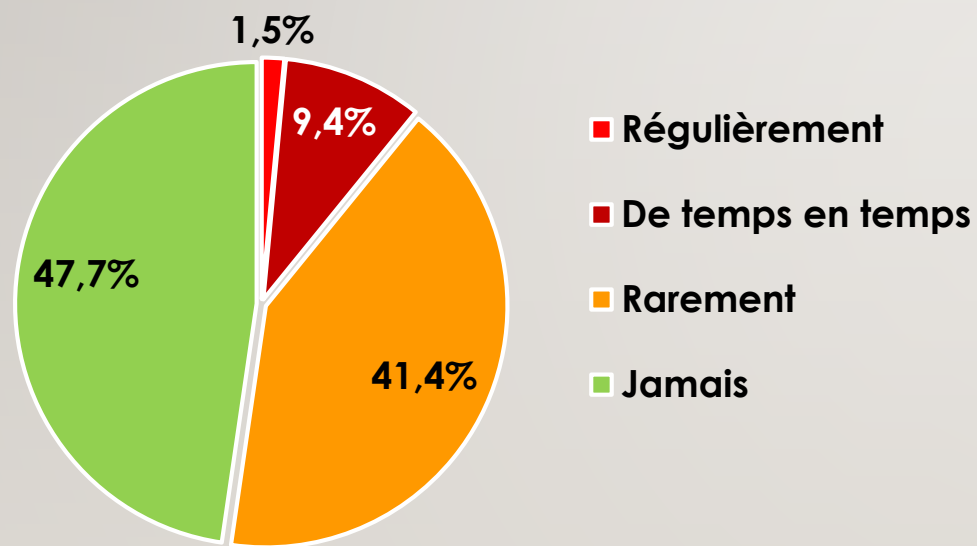
Contrairement aux répondants, les Français compostent plus leurs déchets verts qu'ils ne les ramènent en déchetterie.

Les habitants de la CoCoKo qui ont répondu à ce questionnaire compostent plus que les Français (environ 6 personnes / 10 contre 4 Français / 10) et apportent beaucoup plus leurs déchets verts en déchetterie (8 sur 10 dans la CoCoKo contre 1 Français sur 3)

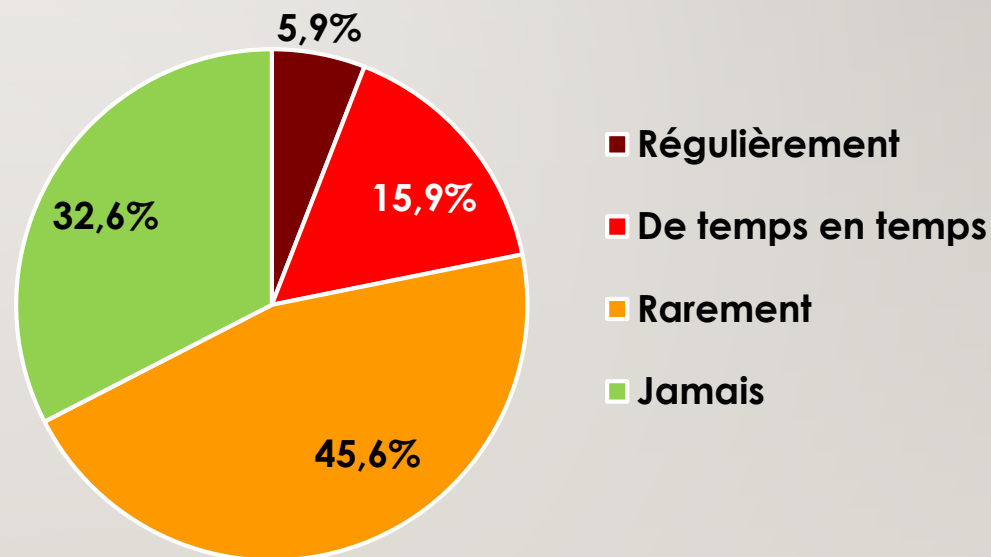
ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Vous arrive-t-il de jeter à la poubelle... » :

des aliments encore emballés ?



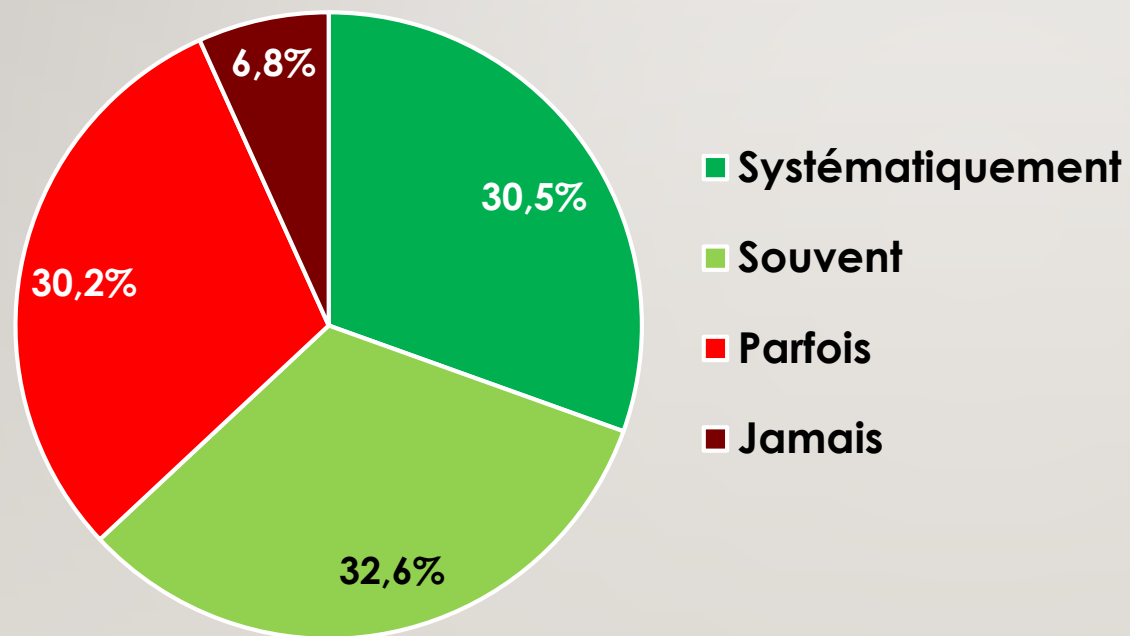
des restes de repas ?



La majorité des répondants semblent être déjà très attentifs au gaspillage alimentaire

ANALYSE DES RÉPONSES

À la question « Lorsqu'un objet/vêtement est abimé/en panne, vous donnez la priorité à la réparation (lorsque c'est possible)... » :



63 % des répondants déclarent privilégier la réparation à l'abandon

Parmi les principaux arguments énoncés comme frein à la réparation : le coût, la difficulté de trouver un réparateur et/ou les pièces ou encore l'obsolescence programmée

ÉLÉMENTS CLÉS DE L'ENQUÊTE

- Un nombre important de réponses
- Des usagers globalement satisfaits par le service
- La plupart des répondants pensent déjà faire beaucoup en matière de réduction des déchets
- Un public bien informé sur cette thématique
- Plus de 40 % des répondants sont prêts à changer leurs habitudes pour réduire leur production de déchets

C. PROPOSITIONS



NOTE IMPORTANTE

Les propositions listées ci-après sont issues des travaux menés lors des ateliers participatifs (nappes, post-it, etc.) mais aussi des réponses au questionnaire à la question : « Auriez-vous des idées, des suggestions d'actions en matière de prévention des déchets sur notre territoire ? ».

Toutes ces propositions ne pourront pas forcément être mises en œuvre.

En revanche, elles seront toutes étudiées et serviront de base de travail pour concevoir le programme d'actions du PLPDMA.

Pour rappel, la prévention correspond à tout ce qui permet de réduire les déchets ou d'éviter qu'un objet devienne un déchet : le tri et le recyclage ne correspondent pas à des actions de prévention ([voir rappel ici](#)). Certaines propositions qui ont émergé de cette consultation sont du ressort de la gestion et non de la prévention : elles ont tout de même été mentionnées et signalées en bleu mais elles ne seront pas étudiées dans le cadre du PLPDMA.

SOMMAIRE DES PROPOSITIONS

1. [Déchets verts et compostables](#)
2. [Déchets issus de la restauration](#)
3. [Papiers](#)
4. [DEEE](#)
5. [Produits d'entretien et d'hygiène](#)
6. [Autres déchets](#)
7. [Sensibilisation / communication](#)
8. [Impressions sur les ateliers participatifs](#)

Vous pouvez cliquer
directement sur le lien pour
accéder à la section choisie

I. Déchets verts et compostables



I. Déchets verts et compostables

- ❖ Développer les ateliers sur le compostage / mettre en place des cours de jardinage, des formations à destinations des habitants pour leur apprendre le compostage, la tonte mulching → tous les ans, plusieurs ateliers d'initiation au compostage et au jardinage naturel sont proposés en mars/avril
- ❖ Mise en place de composteurs communs dans les immeubles → un accompagnement est déjà proposé par la communauté de communes pour les initiatives de compostage collectif en pied d'immeuble
- ❖ Mettre des bacs à compost au sein des villages
- ❖ Créer un bac à compost dans les déchetteries / création de stations de compostage (gestion et non plus prévention)
- ❖ Inciter les habitants n'ayant pas de jardin à acquérir un lombricomposteur → la communauté de communes propose déjà une aide à l'acquisition de composteur ou de lombricomposteur
- ❖ Composter le gazon tondu → attention : le gazon doit être mélangé avec des déchets bruns pour se composter



I. Déchets verts et compostables

- ❖ Développer la tonte de gazon par les animaux (ex : moutons)
- ❖ Tondre moins souvent et laisser l'herbe plus haute
- ❖ Promouvoir le paillage avec les déchets verts issus de la tonte, du broyage,...
- ❖ Broyer les branchages issus de la taille des arbres et arbustes → achat ou location de broyeurs individuels ou collectifs
- ❖ Mettre à disposition au sein des déchetteries un broyeur à végétaux de gros gabarit pour broyer ses branchages et repartir avec du paillage
- ❖ Modifier le type de végétation et planter des végétaux à croissance lente
- ❖ Déposer les déchets verts chez les agriculteurs pour qu'ils l'utilisent comme engrais
- ❖ Insister et accompagner sur le tri des déchets verts (gestion et non plus prévention)

2. Déchets issus de la restauration



2. Déchets issus de la restauration

- ❖ Limiter les emballages : intervenir auprès des industriels / supermarchés pour les inciter à réduire les emballages
→ favoriser le vrac et privilégier des emballages moins volumineux et moins polluants
- ❖ Instaurer une taxe pour les grandes surfaces de la communauté de communes, leur imposant de réduire leurs déchets (réduction du suremballages)
- ❖ Sensibiliser la grande distribution et le consommateur à ne plus utiliser de barquettes alimentaires. Pour certains fruits ou légumes, les producteurs devraient limiter les barquettes en plastiques et mettre leur production dans des sachets biodégradables (et donc compostables)
- ❖ Inciter les commerçants à mettre en place des plateformes de déballage et informer la population sur le suremballage (pression médiatique) et sur la possibilité de laisser les emballages sur place dans certains supermarchés
- ❖ Développer la consigne / valoriser et multiplier les initiatives telles que les supermarchés qui récupèrent des bouteilles en plastiques contre un bon d'achat (**gestion et non prévention**)



2. Déchets issus de la restauration

- ❖ Généraliser l'utilisation des contenants réutilisables et durables dans les commerces (sacs en tissu pour le pain, les légumes, bocaux pour la viande, le fromage...)
- ❖ Proposer à un magasin de ventes en vrac de s'installer sur le territoire
- ❖ Mettre en place des cartons/cagettes inutilisés à disposition des acheteurs dans les supermarchés
- ❖ Privilégier l'achat dans les petites surfaces plutôt que dans les supermarchés
- ❖ Promouvoir l'achat en filières courtes (marchés locaux, AMAP) / acheter directement chez les producteurs
- ❖ Favoriser l'achat au détail / emmener ses propres contenants / favoriser l'achat de produits dans des contenants en verre consigné / acheter des produits générant le moins d'emballage possible
- ❖ Privilégier l'achat de produits emballés dans des emballages recyclables (carton, verre, etc.) au détriment des emballages non recyclables (gestion et non prévention)

2. Déchets issus de la restauration

- ❖ Acheter en gros, mutualiser les achats
- ❖ Inciter les commerces à redistribuer les invendus à des associations locales
- ❖ Multiplier les courses pour éviter le gaspillage alimentaire
- ❖ Faire une liste de course pour éviter le gaspillage alimentaire
- ❖ Vider le frigo avant de le remplir et valoriser les restes
- ❖ Trier les aliments achetés par date de péremption
- ❖ Informer sur la différence entre DLC (Date Limite de Consommation) et DLUO (Date Limite d'Utilisation Optimale)
- ❖ Consommer l'eau du robinet

2. Déchets issus de la restauration

- ❖ Créer un projet d'agritourisme au sein d'une ferme ou d'un restaurant où l'on pourrait emmener ses déchets alimentaires
- ❖ Réduire les déchets alimentaires via la filière animale (poules, cochons, moutons, chevaux) → Mise en place d'un poulailler municipal, de cochons municipaux, etc.
- ❖ Déposer les déchets alimentaires chez les agriculteurs du coin qui possèdent des animaux s'ils sont d'accord
- ❖ Créer des cantines et des selfs bio
- ❖ Dans les cantines scolaires, servir des portions adaptées à la faim de l'enfant
- ❖ Ne pas utiliser de vaisselle jetable au périscolaire
- ❖ Lors d'une manifestation communale, mettre en place des consignes pour les verres et la vaisselle

2. Déchets issus de la restauration

- ❖ Mise en place des lieux en apport volontaire pour donner les produits encore consommables / échanger les produits
- ❖ Mettre en place un système de récupération des biodéchets sur le territoire (gestion et non prévention)
- ❖ Autoriser le dépôt d'épluchures, des coquilles d'œufs, de marc de café, etc. aux points verts (gestion et non prévention)
- ❖ Subventionner les petits poulaillers pour réduire les déchets alimentaires jetés à la poubelle
- ❖ Donner 2 poules à chaque habitant



3. Papiers



3. Papiers

- ❖ Supprimer la distribution de prospectus
- ❖ Mise en place de stop-pub (disponible gratuitement à la communauté de communes)
- ❖ Promouvoir la lecture dématérialisée des journaux
- ❖ Proposer d'adhérer à la dématérialisation des bulletins d'informations locaux
- ❖ Proposer d'envoyer les factures par mail pour ceux qui le souhaitent

4. Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)



4. Déchets d'équipements électriques et électroniques

- ❖ Créer un site internet de partage, d'échange, de prêt et d'achat
- ❖ Donner un objet plutôt que le jeter (ex : site donnons.org)
- ❖ Mise en place d'une plateforme de dépôt en amont du dépôt en déchetterie
- ❖ Mise en place des ateliers de réparation et des trocs cafés afin de promouvoir les objets durables et réparables
- ❖ Favoriser le troc, le don, le partage, la location, l'échange
- ❖ Favoriser l'emprunt à l'achat
- ❖ Acheter d'occasion : brocantes, sites internet
- ❖ Mise en place d'une recyclerie
- ❖ Informer sur le tri des DEEE (gestion et non prévention)

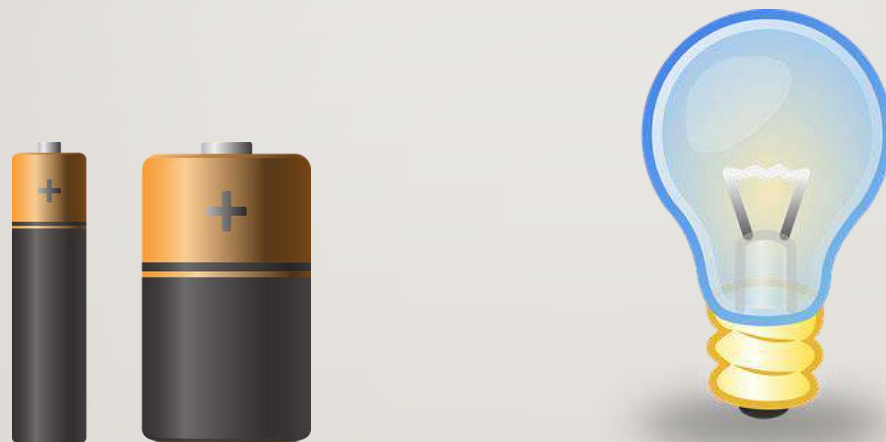
5. Produits d'entretien et d'hygiène



5. Produits d'entretien et d'hygiène

- ❖ Développer les ateliers de fabrication de produits naturels / Faire ses produits ménagers soit même
- ❖ Sensibiliser la population à l'utilisation de produits moins nocifs (en revenir aux remèdes de grand-mère)
- ❖ Favoriser les produits à grand conditionnement
- ❖ Utiliser du savon plutôt que du gel douche
- ❖ Utiliser des alternatives aux produits chimiques de synthèse

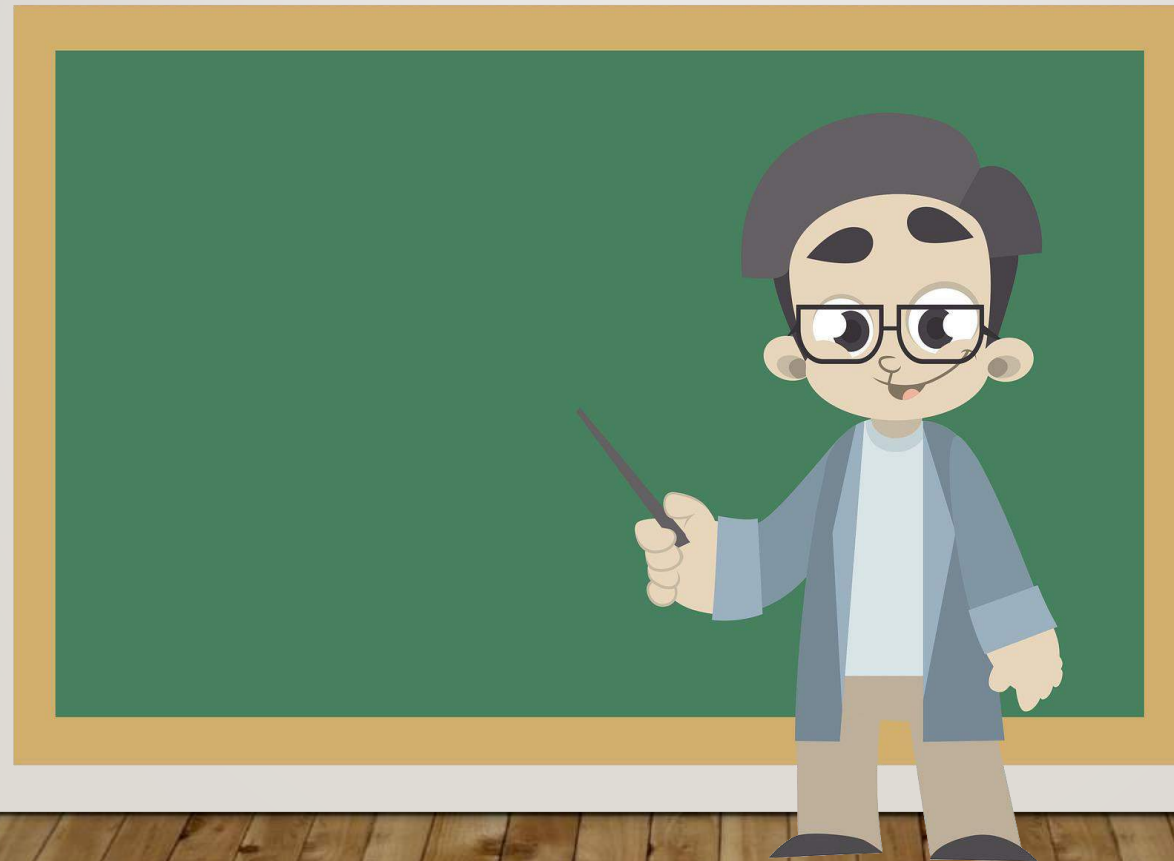
6. Autres déchets



6. Autres déchets

- ❖ Favoriser l'achat de piles rechargeables
- ❖ Mise en place d'un tri pour les pneus (gestion et non prévention)
- ❖ Remplacer les piles par des batteries
- ❖ Distribuer dans les boîtes aux lettres des sachets pour collecter les piles
- ❖ Mettre en place des bennes de collectes de vêtements dans les communes qui n'en possèdent pas
- ❖ Sensibiliser les jardiniers amateurs aux alternatives aux produits phytosanitaires
- ❖ Informer sur le tri des peintures (gestion et non prévention)
- ❖ Faire une campagne contre les mégots jetés dans la rue

7. Sensibilisation / communication



7. Sensibilisation / communication

- ❖ Éduquer à la prévention des déchets, accompagner les changements d'habitudes, modifier les comportements d'achat
- ❖ Faire prendre conscience de la nécessité de réduire les actes d'achat au quotidien / de sortir du modèle consumériste
- ❖ Organiser des projections-débats, des conférences, des ateliers, etc.
- ❖ Proposer des animations au sein de bibliothèques, des ateliers pour les enfants et les personnes âgées
- ❖ Sensibiliser les scolaires au travers d'animations / d'ateliers
- ❖ Partager l'expérience de familles ayant réduits leurs déchets, promouvoir le mode de vie économe en déchets via des forums / animations



7. Sensibilisation / communication

- ❖ Réaliser des fiches conseils (ex : compost, fabrication de produits ménagers soit même) et les diffuser dans le CoCoriKo
- ❖ S'inspirer d'actions mises en place par d'autres communes (ex : Ungersheim)
- ❖ Communiquer à l'entrée des magasins
- ❖ Mise en place de panneaux d'informations dans les endroits stratégiques des communes
- ❖ Lancement d'une campagne de sensibilisation : mise en place de panneaux de sensibilisation ; diffusion d'images chocs sous forme de spot
- ❖ Créer un comité de vigilance qui pourrait sanctionner
- ❖ Mettre en place un forum d'idées par commune

7. Sensibilisation / communication

- ❖ Mettre en avant des associations qui récupèrent divers objets : jeux, livres, vêtements, vélo, meubles, etc.
- ❖ Proposer au sein des déchetteries, aux usagers, de laisser dans un conteneur les objets ou meubles en bon état dont ils veulent se débarrasser afin de les mettre à disposition du public, plutôt que de les jeter / installer des cabanes en libre-service pour les objets en bon état dont on ne se sert plus
- ❖ Faire intervenir les ambassadeurs du tri dans les écoles (**gestion et non prévention**)
- ❖ Continuer les missions d'information auprès des jeunes et moins jeunes concernant le coût réel du traitement des déchets (**gestion et non prévention**)
- ❖ Rendre le tri obligatoire dans les écoles, mairies, médiathèques → le tri est déjà obligatoire sur le territoire (**gestion et non prévention**)
- ❖ Uniformiser le traitement des déchets à tout le département (**gestion et non prévention**)

7. Sensibilisation / communication

- ❖ Sensibiliser les associations au respect des consignes de tri (gestion et non prévention)
- ❖ Sensibiliser au tri des emballages : où mettre quoi avec précision et sans doute possible ? → il existe déjà des mémo tri (gestion et non prévention)
- ❖ Installer des poubelles sur les parcours sportifs ainsi que des poubelles sélectives devant chaque supermarchés et/ou commerces (gestion et non prévention)
- ❖ Présentation à la médiathèque sous forme de diaporama pour informer la population sur les déchets qui peuvent être recyclés (gestion et non prévention)
- ❖ Participer à l'osterputz (gestion et non prévention)
- ❖ Sensibiliser pour limiter les dépôts sauvages (gestion et non prévention)

VOS RETOURS SUR LE ATELIERS PARTICIPATIFS

Ce que vous avez apprécié	Ce que vous avez moins apprécié
L'initiative des ateliers participatifs	L'introduction intéressante mais un peu longue
Les échanges et le partage d'idées entre participants aux profils variés (âges, professions, etc.)	Le non respect du timing
La présentation de la thématique	Le manque de temps pour les échanges et les discussions lors de la restitution des idées
L'apport d'informations sur le sujet	Le manque de clarté sur les ressources et les moyens disponibles
Le travail en petits groupes	Le manque de temps pour approfondir certains sujets
Le dynamisme de la réunion	

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION ET VOS
PROPOSITIONS !